



Décision de radiodiffusion CRTC 2006-457

Ottawa, le 31 août 2006

Jiska Westbroek
Sorrell Lake (Ontario)

Demande 2006-0315-1
Audience publique dans la région de la Capitale nationale
1^{er} août 2006

CFKW-FM Sorrell Lake - acquisition de l'actif

1. Le Conseil **approuve** la demande de Jiska Westbroek en vue d'être autorisé à acquérir, de M. William J. Smith, l'actif de l'entreprise de programmation de radio de langue anglaise CFWK-FM Sorrell Lake qui fournit un service de renseignements touristiques. La requérante demande également une licence de radiodiffusion afin de poursuivre l'exploitation de l'entreprise selon les mêmes modalités et conditions que celles en vigueur dans la licence actuelle.
2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
3. Dès la rétrocession de la licence actuelle, le Conseil attribuera à Jiska Westbroek une licence de radiodiffusion qui expirera le 31 août 2010, date d'expiration de la licence actuelle. La nouvelle licence sera assujettie aux mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans la présente licence.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>